



COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DE L'HERAULT

Maison départementale des sports
907 rue du Professeur Blayac
34000 – MONTPELLIER

Commission sécurité : 06 48 30 46 42

Compte rendu de la réunion du mercredi 12 septembre 2018 à 9h30: commission sécurité avec le Conseil Départemental .

Présents : Eric Melin (Département), Georges Dalpiaz, Jean Tourton, et Alain Clamouse (Commission sécurité Codep 34)

Code couleurs : Ttttttttttt Terminé Rappel. Retard.

Dossiers en cours ou terminés :

Piste cyclable de Villeneuve à Vic la Gardiole : Problème de larges fissurations .Fiche sécurité à faire par .Ch Arnold. (Non transmise) . Mr Melin étudie la possibilité suivant les crédits de reprendre le tapis sur les zones concernées.

Piste Palavas après le Haras. Purge racine à faire .Fiche sécurité à faire par .Ch Arnold .() Non transmise ce jour

Piste Lavérune / Cournonterral : Gros problèmes d'élagage et de fissures.. A Clamouse Contacte Mr Conte (3M) responsable du réseau structurant plaine ouest, pour rendez vous sur site.Inviter Mr Melin.

Marseillan piste ensablée, (Lido) Gestionnaire voirie : Bassin de Thau. Pose de ganivelles et nettoyage régulier depuis un an.

D 112 (Fiche déposée le 9/05/2017 par G Estopina) Demande de suppression des bandes rugueuses sur la piste, prise en compte par Mr Melin., .Le codep 34 réitère sa demande de suppression des bandes rugueuses pour assurer la sécurité des cyclistes .

Voie verte Ganges / Sumène ; ouverture en mai 2018. Inauguration Juin. Belle réalisation du département du Gard en collaboration avec l'Hérault .Problèmes de propreté constatés .Pourrait-on envisager la pose de poubelles tous les 500 m. ?

Piste Balaruc / Mèze.

A signaler la pose de dos d'Ane (Barrettes)inadaptés qui ont provoqué deux accidents.
Les barrettes ont été retirées à la demande de la commission sécurité du Codep 34.

Piste de Frontignan à Frontignan plage : Présence d'un poteau faisant obstacle à la circulation des vélos. Envisager déplacement du poteau. Fiche sécurité à faire par **Jean Tourton** et à transmettre à Alain Clamouse par mail.

Questions du Codep 34 à Mr Melin.

Concernant les boucles de l'Hérault et leur parution sur le site du Codep, il y a déjà 11 circuits sur le département de l'Hérault qui sont en ligne, sur le site national veloenfrance.fr. Ces circuits sont accessibles par notre site Codep34 en suivant le lien veloenfrance.fr

Ces 11 circuits concernent la voie verte du Haut-Languedoc, les 6 BPF de l'Hérault (Minerve, Mourèze, Le Caylar, St Guilhem-le-Désert, Sète et Fraïsse-sur-Agoût) et 4 boucles départementales (au pays de Molière, un brin de Larzac, la vallée de l'Orb, la plaine de Lunel). Ces titres correspondent à 4 boucles départementales. D'autres boucles seront mises en ligne prochainement.

Divers :

Privatisation du col de la Pierre Plantée (Lamalou les Bains). Mr Melin n'a pas reçu la demande officielle du codep (Absence de Ch ARNOLD) pour la privatisation du 1^{er} mai (le projet a donc été annulé). Pour 2019 le Codep se doit de mettre les moyens nécessaires pour qu'une telle entreprise puisse aboutir. Une étude du projet est à programmée avec l'étroite collaboration du département (Mr Melin).

Sans retour du Codep, c'est donc avec la FFC, qu'une manifestation serait tout de même envisagée le 14 Octobre au col du Vent (De Montpeyroux au sommet), avec une fermeture de 7h à 14h. Une information sera communiquée par le département.

A noter ce jour là notre concentration cyclo à St Pons de Thommières .

Plan Vélo : Le questionnaire a été mis en ligne en juin. Le plan vélo va être réalisé dans les mois qui viennent.

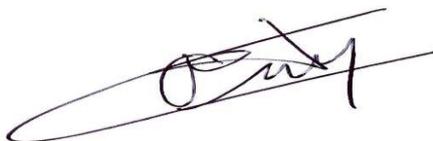
Pour la prochaine AG Codep qui aura lieu à Marseillan le samedi 17 Novembre, Mr Melin accepte notre invitation pour participer à l'atelier sécurité. Mr Melin préparera à cet effet un diaporama (15 minutes maxi) sur la législation et les recommandations sur les aménagements cyclables.

Le problème du gravillonnage des routes est à nouveau évoqué :

Le département a mis en ligne un site ; **inforoute** sur lequel les travaux de toutes les routes départementales sont mentionnés. A consulter avant de programmer sa sortie.

"Fiche liaison sécurité". "Pour que les signalisations des désordres voirie soient pris en compte par le Codep, il est indispensable de joindre la fiche de sécurité remplie. Cette fiche se trouve en téléchargement sur le site du codep.

La prochaine réunion sera programmée début Janvier en fonction des besoins et du retour des fiches sécurité.



Le délégué sécurité du Codep 34 FFCT
Alain CLAMOUSE